

L'APRÈS BAC PROFESSIONNEL ASSP

- **L'entrée dans la vie active**
- **La poursuite d'études**
 - **Poursuite d'études courtes** pour préparer des Diplômes d'État d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture, d'Accompagnant Éducatif et Social ou de Moniteur Éducateur.
 - **Poursuite d'études, en BTS (2 ans).**
Deux spécialités possibles :
 - le BTS ESF « Économie Sociale Familiale »,
 - le BTS SP3S « Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social ».Ces BTS donnent la possibilité de continuer en licence professionnelle ou vers un diplôme d'État.
 - **Les formations en IFSI ou en écoles de travail social** étant intégrées dans un cursus universitaire, resteront accessibles à des bacheliers professionnels, mais exigeront un niveau de connaissances scientifiques solide, d'importantes capacités de travail et de bonnes qualités rédactionnelles.

DÉCOUVERTE DU BAC PROFESSIONNEL ASSP À ÉMILIE DE RODAT

Portes ouvertes

les **samedis 6 février**
et 10 avril 2021
de **9h à 12h**

Pour y participer,
consultez le site : rodatt.fr

- Les élèves intéressé(e)s par la filière peuvent aussi demander à participer à une **demi-journée d'immersion** en adressant un mail à : direction@rodatt.fr
- Les **demi-journées d'immersion** auront lieu le **lundi matin de 8h à 12h, à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 18 mai 2021.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Imprimer le dossier de pré-inscription à partir du site de l'établissement : www.rodatt.fr
- Le compléter et le retourner par courrier.
- L'élève et sa famille seront reçus par **Madame DALMAU-ROCTON**, chef d'établissement.



LYCÉE ÉMILIE DE RODAT

25 avenue de Lombez - CS 13183 - 31027 Toulouse Cedex 3
Tél : 05 62 48 57 57 - e-mail : direction@rodatt.fr



Émilie de Rodat
École, collège, lycée privés sous contrat d'association

BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE OPTION : STRUCTURE



**Une culture professionnelle
et un état d'esprit !**

Accueil à la mairie pour un projet numérique à destination des Séniors



Rallye d'intégration de la section - Sept. 2019



FINALITÉ DU DIPLÔME

Le titulaire du Bac Professionnel ASSP est capable de :

- Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne.
- Élaborer un projet individualisé.
- Réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale.
- Surveiller l'état de santé de la personne.
- Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas.
- Conduire des actions d'éducation à la santé.

Il peut exercer ses fonctions auprès d'enfants, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap, vivant en structure collective.

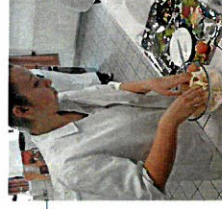


QUALITÉS REQUISES

- Être motivé(e) par la relation d'aide à la personne.
- Avoir une bonne résistance physique et psychologique.
- Avoir le sens du contact, de la communication et de l'écoute.
- Avoir l'esprit d'équipe et d'entraide.
- Être capable d'organisation et d'application dans son travail.
- Faire preuve de qualités : assiduité, politesse, dynamisme, créativité.
- Avoir une curiosité pour ce secteur professionnel.



Projet golf



ORGANISATION DE LA FORMATION

• La formation au lycée :

Les enseignements professionnels : (nombre d'heures hebdomadaires en classe de 2^{ème} prof)

- Pôle 1 : Ergonomie-Soins/Biologie et microbiologie appliquées : 3h
- Pôle 2 : SMS/Animation et éducation à la santé : 4h
- Pôle 3 : Services à l'utilisateur/Nutrition : 3h
- Prévention Santé Environnement : 1h
- Économie-gestion : 1h
- Co-intervention enseignement professionnel/enseignement général : 2h
- *En 1^{ère} et Terminale : réalisation du chef d'œuvre : 2h

Les enseignements généraux :

- Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique : 3h30
- Mathématiques : 1h30
- Sciences physiques et chimiques : 1h30
- Langue Vivante (anglais) : 2h
- Arts appliqués et culture artistique : 1h
- EPS : 2h30

Accompagnement renforcé :

3h

• Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.)

22 semaines pendant les 3 années de formation :

- 2 périodes de 3 semaines en 2^{ème}
- 2 périodes de 4 semaines en 1^{ère}
- 2 périodes de 4 semaines en Terminale

new! A la rentrée 2021 : Possibilité d'un parcours en apprentissage pour des lycéens de Terminale !